

Membres du conseil d'école

parents élus – Mme Osquiguit * (PS), Mme Tessier * (PS), Mme Rousseau (PS), M. Da Silva Alfredo (MS), Mme Picquier (GS/PS). -

remplaçants : Mme Baranger (MS), Mme Georget * (MS), Mme Labarrère * (MS), Mme Pellissier * (MS/GS).

mairie - Bouvier (adjoind)

enseignants - Mmes Martin, Bourliataux, Troquet, Riglet, Tanguy * (décharge de direction) et M. Lemaire-Cardoen (directeur).

DDEN - (pas nommé)

Invités - personnel communal : Mmes Blanchard, Carrasco *, Delalay, Dupont, Pelloquin.

Absents / Excusés* - M. Paté (ZIL), les membres du RASED, L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription.

Équipe pédagogique à la rentrée 2018 et aides

Pas de changement ni dans l'équipe d'enseignants titulaires et Z.I.L., ni chez le personnel communal. Le ¼ de poste de « décharge de direction » devrait être occupé par un nouveau « Professeur des Écoles Stagiaire ». Nous aurons besoin d'AESH (*Accompagnement des Elèves en Situation de Handicap*) pour 3, voire 4 enfants en situation de handicap.

Une nouvelle demande d'EVS (*aide administrative*) pour la rentrée sera formulée si les pouvoirs publics dégagent les moyens supprimés en septembre 2017. Un poste de Service Civique pourra également être demandé si le principe est renouvelé. RASED : une nouvelle « maîtresse E » et un/une psychologue scolaire seront nommés-es.

Carte scolaire – prévision effectifs à la rentrée 2018

	PS	MS	GS
Sept. 2019	38	46	42
	prévision de 126 (annoncé en oct. : 128) (soit moy. 25,2 élèves / classe)		

On observe une chute dans les prévisions (135 il y a 3 semaines) à cause de départs annoncés dernièrement (Voir commentaires dans le dernier § en fin de compte rendu). Les 5 classes peuvent être à effectifs importants s'il y a des arrivées durant l'été. La répartition sera discutée en Conseil des Maîtres fin juin et la composition des classes arrêtée fin août (affichage le 31/08).

« Projet d'école » :

Il devait être renouvelé en 2018. **Actions réalisées** (voir aussi comptes rendus des derniers Conseils) :

- Liaison GS/CP et préparation des futurs PS
Les GS sont accueillis à 2 reprises pour déjeuner au « SELF », l'une des nouveautés en élémentaire.
Des groupes de GS (6 à 8 enfants) vont passer 1h ½ en CP fin juin. Les futurs CP découvrent ainsi de véritables moments de classe. Ils peuvent poser des questions, échanger et donc se rassurer. Des CP vont venir lire une histoire aux GS.
Les futurs PS seront accueillis samedi 23 juin avec leurs parents par 3 enseignants et 2 agents municipaux. Ce moment attendu par les familles dans un climat paisible permet une mise en confiance des futurs élèves et... des familles.
Des enfants du « MultiAccueil » de Bléré (*crèche*), futurs élèves en P.S. à la rentrée, viendront à 3 reprises pendant le temps de classe. Cet échange est très fructueux, aussi bien pour les futurs que pour les actuels P.S.
- École et Cinéma.
Tous les élèves sont allés à 2 reprises assister à une projection dans la salle du Centre Socio-Culturel. Opération coordonnée par les cinémas « STUDIO » de Tours.
- Liens avec le Centre Socioculturel.
Les GS et MS bénéficient de séances de découverte de la bibliothèque Dunois de Bléré. Ils profitent également en début d'année de « l'exposition artistique » et de la « semaine du jeu ».
- Printemps des Livres – Lire c'est Partir.
Cette opération, en partenariat avec la Coopérative Scolaire OCCE et « Lire c'est Partir », permet de proposer aux familles des ouvrages de qualité, vendus à prix très réduit (1,20 €). Nous avons un choix couvrant la maternelle mais aussi l'élémentaire, pour les grands frères et sœurs. Au total, **640 livres** ont été vendus aux 250 familles des 2 écoles.
- Tri des déchets.
L'intervenant de la CCBVC est venu présenter les règles de tri des déchets dans notre secteur. Ce thème est repris en décloisonnement les lundis avec les GS et MS.

- Sorties scolaires.
Les PS se sont rendus ce mardi même, parcourir un « sentier pieds nus ». Les GS1 sont allés au parc de « La Haute Touche », parc animalier et les autres GS/MS sont allés à la « ferme de Roucheux », structure maraîchère. Le coût total du transport est de 1.260 € à la charge de la Mairie (participation des familles : 1€ à 4 €). Le reste à la charge de la coopérative (coût des animations et entrées = 800 € env°).
- Projet Classes de mars à juin avec le « Le Jardin de Caracol et Coliflor » et Catherine qui est revenue mettre en place l'espace jardin des P.S. et aider au semis dans des jardinières individuelles, faire découvrir les Couleurs Végétales et le « Land'Art » aux MS, la Laine aux GS. Subventions de l'A.P.E. (800 €) et de la Mairie (800 €).
- Fête de fin d'année. Organisation A.P.E.
Elle se déroulera vendredi soir 22/06 cette année.

Dans la presque totalité de ces actions, la participation indispensable de parents pour assurer l'encadrement et la sécurité est appréciée par l'équipe enseignante. Souvent, un article est mis en ligne sur notre site à chaque évènement marquant. L'adhésion à la coopérative scolaire de l'école (12€ en début d'année) sert à couvrir ces dépenses.

Budgets, travaux et entretien des locaux

L'adjoint développe ce point qui n'avait pu être traité pleinement en février.

- *Toutes les demandes de l'école ont été inscrites au budget, sauf 1 banc autour de l'arbre ;*
- *Une climatisation sera installée à titre expérimental dans la classe des GS, puis sur 2 ans, 2 autres classes seraient équipées ;*
- *Du mobilier au restaurant scolaire est prévu (tables, claustres) ;*
- *Volonté de renforcer l'encadrement mais des problèmes de budget ;*
- *Problèmes générés dans les commandes suite à une obligation d'effectuer 3 devis ;*
- *Installation d'un réseau informatique centralisé (valeur <900€) ;*
- *Toiture et aménagement du local à vélos programmés ;*
- *Nettoyage et peinture du mur de la cour en 2019 ;*
- *Nettoyage de la verrière prévu cet été.*

D'autres points sont rappelés par le directeur.

- Odeurs WC du bas, certes moins insupportables qu'en début d'année mais toujours existantes ;
- Pression de l'eau insuffisante pour les WC mais aussi de manière générale – une canalisation d'eau de diamètre plus important devrait être posée dans le secteur sous la route – toujours en attente ;
- Assainissement du mur SUD sous préau – permettrait d'accrocher les œuvres réalisées par les élèves l'an passé « **Drôles de Bêtes** ». Le Maire souhaiterait qu'un doublage soit réalisé ;
- Absence de gouttière sous la verrière et le préau installé l'été 2016 fait qu'en cas de pluie des élèves se douchent et ne profitent donc pas de l'abri prévu ! D'autre part, en cas de gel, cela provoque des plaques de verglas à la tombée de l'eau sur le goudron = danger.
- Le terrain enherbé derrière l'école est toujours attendu par l'école – une solution moins onéreuse que celle envisagée de rampe d'accès pourrait être étudiée – attente du projet d'architecte.
- Des bancs de tailles enfants ont été posés dans la cour.
- Des bouteilles d'alcool cassées ont été retrouvées dans le mini jardin près de la classe des MS (derrière la salle de motricité) : problème de voisinage ou de personnes de passage ?
- Alors qu'un local pour produits d'entretien existe dans l'école, il est demandé au personnel communal de se rendre à l'élémentaire pour aller chercher ses produits. Le nombre d'heures de ménage de ces agents ayant drastiquement diminué depuis la mise en place des NAP, elles ont alerté le Maire : une solution (laquelle ?) devrait être trouvée.

Utilisation des locaux scolaires

La mise à disposition de la moitié du rez-de-chaussée pour l'ALSH a déjà été accordée en mars / avril par la municipalité. Le Conseil d'École aurait dû être consulté en amont ; c'est une de ses prérogatives.

L'adjoint développe ce point.

C'est la Communauté de Communes (CCBVC) qui l'a demandé. Les locaux lui sont prêtés gracieusement. C'est le personnel de la CCBVC qui assure le déménagement à la fin de l'école et la remise en place du mobilier en août.

Or, ce n'est pas ce qui se pratique. Les enseignants refusent dorénavant d'assurer ces tâches. Le directeur doit rencontrer fin juin le responsable de l'ALSH.

L'adjoint n'a pas d'autres informations à transmettre au Conseil sur ce sujet de l'utilisation des locaux.

Rythmes scolaires

Le directeur demande à l'adjoint de faire le point.

Il n'y pas grand-chose à dire. Inutile de revenir sur ce qui a été écrit. L'école maternelle travaillera l'an prochain sur 4 jours 1/2 car le DASEN a déclaré qu'il n'était pas possible d'avoir 2 rythmes différents sur une même commune.

Une maman demande si le refus d'accorder les 4 jours à l'école maternelle a une influence sur la baisse des effectifs prévus (voir §1).

Le directeur précise que 6 familles de GS et MS en septembre ont déjà signifié qu'elles avaient choisi de mettre leur enfant en privé (d'autres ne laisseront pas leur enfant en CP) et que sur les 55 enfants environ susceptibles de rentrer en PS en septembre, on pouvait en attendre raisonnablement 45 il y a 3 semaines encore, mais que seulement 35 se sont manifestés pour le moment ; où sont passés les autres ? (déménagement, privé ?)

L'adjoint dit qu'*on ne peut savoir ce qui attire vers le privé de Bléré : les travaux réalisés dans leurs locaux l'an passé ou la semaine de 4 jours 1/2.*

(cf. compte rendu du précédent Conseil pour les résultats des consultations et votes qui avaient dégagé une large majorité pour l'arrêt des 4 jours 1/2 à l'école maternelle)

Personne ne souhaitant entamer de débat sur ce thème des rythmes scolaires, le Conseil est clos à 19h45.

Le 13 juin 2018,
le directeur